

Soyons subversifs

Portons du neuf

Dans le cadre de notre prochain congrès, nous sommes invités à la réflexion et à la proposition. Depuis que j'ai pris parti pour le communisme il y a maintenant plus de quarante ans, la question du travail, dans une société de classes désormais aux enjeux globalisés au plan mondial, n'a jamais été posée avec autant d'acuité, du fait de sa transformation et des évolutions que cela a entraîné pour la vie quotidienne.

Je suis et je lis toujours avec beaucoup d'intérêt ce qui se dit et s'écrit, dans les pages riches de l'Humanité et partout ailleurs quand c'est possible. Il nous faut certes nous positionner en fonction de l'actualité. S'opposer à une fuite en avant programmée est une première exigence face à laquelle nous prenons nos responsabilités. Pour autant, de mon point de vue, « *l'anti-macronisme* » n'est pas susceptible de faire rêver et de porter une perspective réellement neuve. Les termes en sont d'ailleurs éphémères alors que se pose objectivement la question d'une construction nouvelle.

Je pense que nous devons surtout poser, maintenant plus que jamais et avec force et clarté, les termes nouveaux d'un droit du travail et des salariés. Car ce qui frappe à la porte, au fond, c'est la place, le rôle, la fonction du travail dans une société d'épanouissement et de progrès individuel et collectif. Au-delà même de notre proposition forte de sécurité d'emploi et de formation.

Une évidence apparaît : le mouvement qui s'exprime régulièrement et à répétition dans la jeunesse et dans le monde salarié, parfois ou souvent en termes différents soulève des questions qui vont bien au-delà de la contestation –nécessaire mais pas loin d'être suffisante - des versions El Komri ou Macron... Ces versions ne contiennent d'ailleurs, fondamentalement, rien de neuf, si ce n'est du toujours plus dans la soumission, intolérable, du monde du travail.

Portons un projet... plutôt qu'un « *contre-projet* »... Sachant le temps qu'il faut pour qu'une idée ait droit de cité et plus encore pour qu'elle fasse son chemin, l'affaire ne doit plus être différée.

Le temps n'est-il pas venu, en appui sur nombre de constats et d'analyses pertinentes et singulièrement sur l'expression d'une énergie vitale propre à la jeunesse qui espère, de **la subversion du droit actuel** reposant sur un compromis capital-travail que le capital a décidé de rompre. Dans la guerre idéologique qui fait rage, et alors que ce compromis tend à devenir dictature, avançons les termes d'un nouveau droit pour l'ensemble de la sphère du travail et de la création !

Le temps n'est-il pas venu de porter clairement **l'abolition du rapport de subordination** propre au contrat de travail actuel et d'y substituer celui de **coopération**... de poser dans le même mouvement **la question de la propriété de l'acte de travail** attribuée exclusivement au propriétaire des moyens de production et non pas à celle ou celui qui le produit? Et cela va plus loin que le produit lui-même mais jusqu'au **savoir faire que le patronat propriétaire a confisqué** depuis des siècles à

celles et ceux dont la sueur, l'intelligence et la créativité ont construit des montagnes... et une société de solidarité et de partage.

Le temps n'est-il pas venu de poser l'exigence de nouveaux droits et **de pouvoirs réels d'intervention et de décision** sur les investissements, les stratégies, le type de production en fonction de son utilité sociale pour le bien commun, pour décider de l'**affectation** et du **partage** des richesses produites, en particulier vers les **salaires**, les **cotisations sociales**, la **formation** pour des **qualifications** reconnues et profitables à l'ensemble de la société..., décider de la part devant revenir aux investissements publics pour la santé, l'éducation, la recherche, le transport, les communications, le logement, l'énergie...?

Ces sommes-là n'iraient pas dans les fonds opaques de l'évasion fiscale... ni pour gaver de rentes parasites des rentiers déjà gavés, ni pour alimenter une spéculation destructrice du bien commun...

N'est-il pas temps, sur de telles bases de remettre en question la notion même de propriété ? Les richesses créées et accumulées, le potentiel que représente la créativité de toutes et de tous ne peuvent être confisquées à jamais au profit de quelques uns, fussent-ils, dans le droit actuel, propriétaires. Ce bien collectif appartient à toute la société ; il doit lui être restitué en tant que patrimoine et potentiel pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Un texte collectif récemment paru dans l'Humanité du 17 janvier (*Frédéric Durand, Bernard Friot, Pierre Resta, Aurélien Alphon-Layre*) porte des réflexions à ce sujet que je partage. Il met aussi en perspective la nécessité de la formation des militants. Nous pouvons, même si la question est complexe, donner en termes simples un sens clair au communisme. Au travail !

Georges THIN
TALANT – Côte d'OR